	Rannart da racharcha
_	Rapport de recherche
	Évaluation du risque de décrochage ou de
	renvoi chez les délinquants qui participent
	à des programmes correctionnels
	• 0
	44 (14 11 11
This report is also available in English. Ce rappor	
obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez	vous adresser à la Direction de la recherche.
Service correctionnel du Canada, 340, avenue La	
Service correctionnel du Canada, 540, avende La	und Ouest, Ottawa (Ontano) KIA UF 7.

# Évaluation du risque de décrochage ou de renvoi chez les délinquants qui participent à des programmes correctionnels Kevin L. Nunes et Franca Cortoni Service correctionnel Canada Avril 2006

## REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient Phil Chitty, qui a mis à contribution ses compétences dans le domaine de la programmation touchant le *Système de gestion des délinquants* (SGD), ainsi que Colette Cousineau, qui a extrait et organisé les données nécessaires au projet. Ils tiennent aussi à remercier Shelley Brown et Ben Vuong, qui les ont fait profiter de leurs connaissances de la procédure et de leurs compétences en recherche. Merci aussi à Amey Bell et à Kelly Taylor, qui ont révisé une version préliminaire du rapport.

# **RÉSUMÉ**

De nombreuses études ont démontré qu'il existe une relation entre le traitement correctionnel et la réduction de la récidive (Andrews *et al.*, 1990; Wilson, Bouffard et MacKenzie, 2005). En ciblant les facteurs criminogènes (aussi connus sous le nom de facteurs de risque dynamiques), comme les attitudes criminelles et les compétences liées à l'emploi, le traitement peut avoir des effets positifs sur les délinquants. Toutefois, lorsque des délinquants mettent fin à leur participation à un programme correctionnel ou lorsqu'ils sont renvoyés d'un programme, cela nuit à la réalisation du but du Service correctionnel du Canada (SCC) de réinsérer les délinquants sans risque dans la collectivité. Des recherches ont montré que ces délinquants sont plus susceptibles de commettre une nouvelle infraction que ceux qui ont terminé leurs programmes.

L'objectif de la présente étude était de déterminer s'il serait possible d'évaluer le risque de décrochage ou de renvoi avec un degré d'exactitude raisonnable. Nous avons créé une mesure pour aider à repérer les délinquants qui risquent d'abandonner un programme correctionnel ou d'en être renvoyés. Comme on a déjà constaté dans des études antérieures que les facteurs de risque criminel et la disponibilité au traitement sont d'importants prédicteurs du décrochage ou du renvoi, nous avons envisagé d'inclure dans notre mesure le risque, les facteurs criminogènes et la motivation à l'égard du traitement. Nous avons aussi envisagé d'autres variables, comme le type de délinquant et le type de programme. Pour créer une mesure peu coûteuse, qui nécessiterait des ressources additionnelles minimales si elle était appliquée sur le terrain, nous avons extrait tous les prédicteurs potentiels des données qui sont recueillies systématiquement dans le *Système de gestion des délinquants* (SGD) du SCC et qui sont facilement accessibles.

Notre étude a porté sur 6 316 délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale qui avaient participé à au moins un programme correctionnel entre avril 2002 et mars 2004. Les délinquants autochtones représentaient 16,7 % de l'échantillon.

Pour cerner les prédicteurs du décrochage ou du renvoi, nous avons utilisé un processus à plusieurs étapes. Les délinquants ont d'abord été divisés au hasard en deux groupes de taille semblable : un échantillon d'élaboration et un échantillon de validation croisée. Nous avons cerné des prédicteurs dans l'échantillon d'élaboration, nous les avons pondérés en fonction de leur relation avec le décrochage ou le renvoi, et nous les avons combinés pour créer une mesure composite. Nous avons ensuite appliqué cette mesure composite à l'échantillon de validation croisée en vue de déterminer l'exactitude des prévisions. Nous avons créé des mesures distinctes pour les délinquants non autochtones et pour les délinquants autochtones.

Pour l'échantillon de délinquants non autochtones, ce processus a mené à la création de *l'Outil de dépistage du risque d'abandon* (ODRA). L'ODRA est constitué de cinq prédicteurs : la cote sur l'*Échelle révisée d'information statistique sur la récidive* (ISR-R1), l'âge, les besoins dans les domaines des relations matrimoniales et familiales, l'attitude générale, et la motivation à l'égard des interventions. L'ODRA a permis de prévoir le décrochage ou le renvoi avec un degré d'exactitude modéré et statistiquement significatif dans l'échantillon d'élaboration (ASC = 0.72; n = 2.617) et l'échantillon de validation (ASC = 0.70; n = 2.630). Les résultats obtenus sur l'ODRA ont été classés en trois catégories de risque : faible (de -5 à 0), moyen (de 1 à 2) et élevé

(de 3 à 6). Les taux de renvoi et de décrochage de l'échantillon de validation augmentaient de façon linéaire en fonction des catégories de l'ODRA : dans la catégorie « faible », seulement 5 % des délinquants ont abandonné; ils sont 13 %, dans la catégorie « moyen », et 26 %, dans la catégorie « élevé ».

La mesure que nous avons élaborée pour les délinquants autochtones s'appelle *Outil de dépistage du risque d'abandon chez les Autochtones* (ODRAA). Cet outil est constitué de trois variables : l'âge, le fonctionnement dans la collectivité, et la motivation à l'égard des interventions. Contrairement aux mesures conçues pour les délinquants non autochtones, l'exactitude prédictive de l'ODRAA s'est avérée faible dans l'échantillon d'élaboration (ASC = 0.67; n = 544) et l'échantillon de validation (ASC = 0.61; n = 504).

Tandis que l'ODRAA donne un rendement assez faible et n'est pas encore utile pour l'emploi sur le terrain, l'ODRA ou une mesure du même genre s'avérerait pratique pour évaluer le risque de décrochage chez les délinquants non autochtones. L'exactitude prédictive de cet outil dans l'échantillon de validation des délinquants non autochtones (ASC = 0.70) est comparable à celle de nombreux instruments validés que l'on utilise actuellement pour évaluer le risque de récidive.

À l'exactitude d'une mesure comme l'ODRA s'ajoute son faible coût d'administration. L'utilisation de cet outil ne demanderait que peu d'effort parce que toutes les données nécessaires se trouvent déjà dans le SGD. Dans un système où les ressources se font rares, ce genre de mesure pourrait constituer une solution peu coûteuse pour repérer les délinquants non autochtones de sexe masculin qui risquent d'abandonner un programme correctionnel ou d'en être renvoyés. Il faut souligner qu'il serait *abusif* d'utiliser l'ODRA comme indicateur de la « traitabilité ». Il serait inconvenable et inapproprié de juger qu'un délinquant ayant obtenu un score élevé résistera au traitement ou ne pourra être traité avec succès. Parallèlement, il serait inconvenable et inapproprié de refuser à un délinquant le droit de participer à un programme en raison des résultats obtenus avec l'ODRA. On pourrait plutôt, avant le début d'un programme de traitement, évaluer plus en profondeur les délinquants qui présentent un risque élevé d'abandon ou de renvoi et, au besoin, faire des interventions avant le traitement afin d'accroître leur motivation et leur disponibilité à l'égard du traitement.

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
RÉSUMÉ	II
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX	v
INTRODUCTION	1
MÉTHODE	6
Participants	8
RÉSULTATS	13
DÉLINQUANTS NON AUTOCHTONES DE SEXE MASCULIN	
ANALYSE	32
BIBLIOGRAPHIE	38

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Origine raciale des délinquants de l'échantillon
Tableau 2 : Participation aux programmes
Tableau 3 : Types de programmes, intensité et cadre d'exécution
Tableau 4 : Régression logistique par degrés : prédicteurs du décrochage ou du renvoi chez les délinquants non autochtones de sexe masculin
Tableau 5 : Taux de décrochage ou de renvoi selon les divers prédicteurs – délinquants non autochtones de sexe masculin
Tableau 6 : Outil de dépistage du risque d'abandon (ODRA)
Tableau 7 : Moyennes (M), écarts types (ET) et médianes (Md) pour les délinquants non autochtones qui ont abandonné le programme ou ont été renvoyés et pour ceux qui l'ont terminé
Tableau 8 : Exactitude prédictive de l'ODRA quant au décrochage ou au renvoi chez les délinquants non autochtones de sexe masculin
Tableau 9 : Scores à l'ODRA et taux de décrochage ou de renvoi dans l'échantillon d'élaboration composé de délinquants non autochtones
Tableau 10 : Taux de décrochage ou de renvoi selon les catégories de risque correspondant aux scores à l'ODRA chez les délinquants non autochtones de sexe masculin23
Tableau 11 : Régression logistique par degrés : prédicteurs du décrochage ou du renvoi chez les délinquants autochtones de sexe masculin
Tableau 12 : Taux de décrochage ou de renvoi selon les divers prédicteurs – délinquants autochtones de sexe masculin
Tableau 13 : Outil de dépistage du risque de décrochage chez les Autochtones (ODRAA)28
Tableau 14 : Moyennes (M), écarts types (ET) et médianes (Md) pour les délinquants autochtones qui ont abandonné le programme ou ont été renvoyés et pour ceux qui l'ont terminé
Tableau 15 : Exactitude prédictive de l'ODRAA chez les délinquants autochtones de sexe masculin
Tableau 16 : Scores à l'ODRAA et taux de décrochage ou de renvoi dans l'échantillon d'élaboration
Tableau 17 : Taux de décrochage ou de renvoi selon les catégories de risque correspondant aux scores à l'ODRAA chez les délinquants autochtones de sexe masculin31

#### INTRODUCTION

De nombreuses études ont démontré qu'il existe une relation entre le traitement correctionnel et la réduction de la récidive (Andrews et al., 1990; Wilson, Bouffard et MacKenzie, 2005). En ciblant les facteurs criminogènes (aussi connus sous le nom de facteurs de risque dynamiques), comme les attitudes criminelles, le traitement peut avoir des effets positifs. Toutefois, lorsque des délinquants mettent fin à leur participation à un programme correctionnel ou lorsqu'ils sont renvoyés d'un programme avant la fin, cela nuit à la réalisation du but du Service correctionnel du Canada (SCC) de réinsérer sans risque les délinquants dans la collectivité. En effet, ces délinquants ne peuvent pas tirer profit de la réduction du risque de récidive associée au programme. Des chercheurs ont essayé de mettre en évidence des prédicteurs fiables du décrochage ou du renvoi. De façon générale, leurs résultats donnent à penser que le risque criminel et les facteurs liés à la motivation sont associés à une forte probabilité de décrochage ou de renvoi. L'objectif de notre étude était de déterminer s'il serait possible de prévoir le décrochage ou le renvoi avec un degré d'exactitude raisonnable. Nous avons donc créé une mesure à cette fin en combinant des prédicteurs faciles à coter que l'on pourrait utiliser pour repérer les délinquants qui risquent d'abandonner un programme ou d'en être renvoyés. Nous avons ensuite évalué le rendement de cette mesure de prévision en l'appliquant à un autre groupe de délinquants (échantillon de validation).

Il existe une forte relation entre le non-achèvement d'un programme correctionnel et la récidive. Dans leur méta-analyse de l'efficacité du traitement destiné aux délinquants sexuels, Hanson *et al.* (2002) ont non seulement conclu que la participation au traitement est associée à une réduction de la récidive sexuelle et de la récidive générale, mais ils ont aussi constaté que les délinquants qui ne terminent pas le traitement sont deux fois plus susceptibles que les autres participants de commettre une nouvelle infraction de nature générale ou sexuelle. Wormith et Olver (2002) ont obtenu des résultats semblables auprès d'un échantillon de 93 délinquants violents sous responsabilité fédérale qui avaient participé au *Programme de maîtrise du comportement agressif* (PMCA) au Centre psychiatrique régional (CPR; Saskatoon). Les auteurs ont comparé les délinquants qui avaient terminé le programme à ceux qui ne l'avaient pas terminé (ils avaient abandonné ou avaient été renvoyés). Ces derniers risquaient davantage que

les premiers de commettre une nouvelle infraction. Ainsi, les délinquants qui ne terminent pas le traitement sont peut-être souvent ceux qui en ont le plus besoin.

En se fondant sur les résultats obtenus dans les études antérieures, on peut donner au moins deux explications de la relation entre le non-achèvement du traitement et la récidive. La première est que les facteurs qui sont associés à la récidive augmentent aussi les probabilités du non-achèvement d'un traitement (Seager, Jellicoe et Dhaliwal, 2004; Proulx *et al.*, 2004; Wormith et Olver, 2002). La deuxième est que le non-achèvement d'un traitement, en soi, augmente le risque de récidive (Langton, Barbaree, Harkins et Peacock, 2003). Jusqu'à présent, toutefois, on ne favorise aucune de ces explications plus que l'autre de façon catégorique (Hanson *et al.*, 2002).

Bien que l'on ne sache pas encore s'il existe un lien de cause à effet entre le non-achèvement du traitement et la récidive, les chercheurs ont constaté de façon générale que l'on peut prévoir la récidive et le décrochage ou le renvoi à l'aide d'un grand nombre des mêmes variables. En ce qui concerne les prédicteurs du décrochage ou du renvoi, Wormith et Olver (2002) ont constaté que, par rapport aux délinquants qui avaient terminé les programmes, les décrocheurs ou ceux qui avaient été renvoyés étaient plus nombreux à avoir été en chômage avant d'être incarcérés, étaient moins instruits et risquaient davantage de récidiver, selon le score obtenu sur l'Échelle d'information statistique sur la récidive (ISR). Nunes et Cortoni (2006) ont également constaté que les délinquants qui avaient abandonné les programmes ou avaient été renvoyés présentaient un risque plus élevé et davantage de facteurs criminogènes. De même, dans leur examen des ouvrages sur les prédicteurs du décrochage dans les programmes pour hommes violents, Daly et Pelowski (2000) ont conclu que le chômage, le faible niveau d'instruction, les antécédents criminels et la toxicomanie étaient associés à un plus grand risque de décrochage.

Parallèlement, on a constaté que les antécédents criminels, l'instabilité dans l'emploi, le faible niveau d'instruction et la toxicomanie sont fortement associés au risque de récidive (Gendreau, Little et Goggin, 1996; Hanson et Bussière, 1998; Hanson et Morton-Bourgon, 2004; Wormith et Olver, 2002). La cote obtenue sur l'Échelle d'ISR est aussi un bon prédicteur de la récidive (Hanson et Morton-Bourgon, 2004; Nafekh et Motiuk, 2002). Il semble donc que l'on puisse prévoir le décrochage ou le renvoi et la récidive à l'aide de plusieurs des mêmes facteurs

de risque statiques et facteurs criminogènes. Les facteurs de risque statiques sont les prédicteurs qui sont relativement immuables, comme les antécédents criminels. Les mesures comme l'Échelle d'ISR comprennent principalement des facteurs de risque statiques. Quant aux facteurs criminogènes, qu'on appelle aussi facteurs de risque dynamiques (Andrews et Bonta, 2003), ce sont des prédicteurs que l'on peut changer, comme les attitudes criminelles, l'emploi, le niveau d'instruction et la toxicomanie.

En plus des facteurs liés au risque et aux besoins, ceux qui sont liés à la réceptivité semblent aussi permettre de prévoir le décrochage ou le renvoi. Le risque et les besoins concernent la propension au comportement criminel et les objectifs du traitement, alors que la réceptivité se rapporte à la mesure dans laquelle un délinquant est réceptif au traitement (Andrews et Bonta, 2003). Même un programme bien conçu qui cible les facteurs criminogènes du délinquant ne sera pas efficace si le délinquant n'est pas réceptif au mode de traitement, autrement dit si le traitement ne lui convient pas.

La motivation à l'égard du traitement est un facteur associé à la réceptivité parce qu'on peut s'attendre à ce qu'une personne qui n'est pas très motivée ne tire pas pleinement profit du traitement (Serin et Kennedy, 1997). Des chercheurs ont effectivement constaté qu'une faible motivation à l'égard du traitement est associée à un taux plus élevé de décrochage ou de renvoi dans différents types de traitement et pour différents types de clients. Scott (2004) a examiné si la motivation à l'égard du changement permettait de prévoir le décrochage des participants à un programme pour hommes violents. L'auteur a considéré la motivation comme une étape du changement dans le cadre du modèle transthéorique. Selon ce modèle, formulé par Prochaska et DiClemente (1982; Prochaska, DiClemente et Norcross, 1992), les gens passent par diverses étapes de motivation, ou disposition à changer des comportements problématiques. La première étape, la précontemplation, est caractérisée par une absence totale de motivation à l'égard du changement; à un niveau plus avancé du processus, l'étape de l'action est caractérisée par un degré élevé de motivation et une gestion active du problème. Scott a constaté que le décrochage est lié de façon significative à l'étape du changement, même après que l'on a tenu compte de facteurs démographiques comme le nombre d'arrestations et l'âge; ainsi, une faible motivation à l'égard du changement est associée au décrochage. On a également constaté que le niveau de motivation permet de prévoir le décrochage ou le renvoi dans des échantillons de délinquants

(Beyko et Wong, 2005; Krawczyk, Witte, Gordon, Wong et Wormith, 2002; Mckenzie, Witte, Beyko, Wong, Olver et Wormith, 2002; Nunes et Cortoni, 2006; Wormith et Olver, 2002). L'ensemble de ces preuves donnent à penser que la motivation à l'égard du traitement, en plus du risque et des besoins, est un prédicteur du décrochage ou du renvoi.

Une question très importante, et pourtant rarement abordée, dans la détermination des prédicteurs du décrochage du traitement est la définition même du décrochage. Il peut y avoir diverses raisons pour lesquelles un délinquant ne termine pas le traitement, et seulement certaines d'entre elles sont associées au risque, aux besoins et à la motivation (Wormith et Olver, 2002). Dans plusieurs situations où un délinquant ne termine pas un programme, on ne peut pas parler de décrochage ou de renvoi ni du mauvais rendement du délinquant dans le programme. Ainsi, un délinquant pourrait ne pas terminer un programme parce qu'il a été transféré dans un autre établissement, parce qu'on lui a accordé une mise en liberté sous condition ou pour d'autres raisons sans rapport avec le programme. On pourrait s'attendre à ce que certaines de ces raisons soient associées à un risque plus *faible* et à un taux de récidive plus *faible*, et à ce qu'un délinquant qui n'a pas terminé un programme parce qu'on lui a accordé une libération conditionnelle ne soit pas considéré nécessairement comme présentant un risque de récidive plus élevé qu'un délinquant qui aurait terminé le même programme.

Nunes et Cortoni (2006) ont comparé récemment des délinquants qui ont terminé un programme correctionnel avec des délinquants qui ne l'ont pas terminé, et ils ont constaté, comme l'avaient fait Wormith et Olver (2002), que ces derniers présentaient un risque et des besoins plus élevés et qu'ils étaient moins motivés à l'égard du traitement que les premiers. Toutefois, les délinquants qui n'avaient pas terminé le programme pour des raisons administratives (p. ex. à cause d'un transfèrement, d'une libération conditionnelle) ou pour des raisons personnelles (p. ex. un séjour à l'hôpital, un placement en isolement) se situaient entre les délinquants qui avaient terminé le programme et ceux qui ne l'avaient pas terminé parce qu'ils avaient abandonné ou avaient été renvoyés. Si les différents types de délinquants qui ne terminent pas un programme constituent en fait des groupes hétérogènes, il peut s'avérer improductif de les considérer comme un seul groupe homogène pour les fins de la recherche et de la gestion. Bien que les différences individuelles, qui peuvent être ciblées par le personnel, puissent expliquer en grande partie les cas de décrochage ou de renvoi, peut-être que les autres

motifs de non-achèvement d'un programme devraient être gérés par la voie administrative (Wormith et Olver, 2002). Il s'ensuit que les comparaisons les plus instructives seraient celles que l'on peut faire entre les délinquants qui terminent un programme correctionnel et ceux qui l'abandonnent ou en sont renvoyés à cause de leur rendement insatisfaisant ou inacceptable.

L'objectif de la présente étude était de déterminer si l'on peut prévoir le décrochage ou le renvoi avec un degré d'exactitude raisonnable. Nous avons créé une mesure qui pourrait aider à repérer les délinquants qui risquent d'abandonner un programme correctionnel ou d'en être renvoyés. Comme on a déjà constaté dans des études antérieures que les facteurs de risque criminel et la motivation sont d'importants prédicteurs du décrochage ou du renvoi, nous avons envisagé d'inclure dans notre mesure le risque, les facteurs criminogènes et la motivation à l'égard du traitement. Nous avons aussi envisagé d'autres variables, comme le type de délinquant et le type de programme. Pour créer une mesure peu coûteuse, qui nécessiterait des ressources additionnelles minimales si elle était appliquée sur le terrain, nous avons extrait tous les prédicteurs potentiels des données qui sont recueillies systématiquement dans le *Système de gestion des délinquants* (SGD) du SCC et qui sont facilement accessibles.

## MÉTHODE

# **Participants**

Notre étude a porté sur 6 316 délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale qui avaient participé à au moins un programme correctionnel d'intensité élevée ou modérée ou de faible intensité (ayant commencé le  $1^{er}$  janvier 2002 ou plus tard) entre avril 2002 et mars 2004. Ces délinquants ont été tirés d'un échantillon examiné par Nunes et Cortoni (2006). L'âge des délinquants au début du programme s'échelonnait de 18 à 83 ans; l'âge moyen était de 35,01 ans (écart type [ET] = 10,77).

Ainsi que le montre le Tableau 1, la majorité des délinquants étaient de race blanche. Comme il y avait peu de délinquants de certaines races, nous avons regroupé l'ensemble des délinquants en deux grandes catégories : les non-Autochtones (83,3 %), qui comprenaient les délinquants de race blanche et tous les autres délinquants non autochtones; et les Autochtones (16,7 %), qui comprenaient les Inuits, les Métis et les Indiens des Premières nations.

Nous avons classé les délinquants de la façon suivante : a) délinquants sexuels, si l'une des infractions à l'origine de la peine en cours était de nature sexuelle; b) délinquants non sexuels, si aucune des infractions à l'origine de la peine en cours n'était de nature sexuelle. Une minorité des délinquants (18,6 %; n = 1 174) étaient des délinquants sexuels, et 81,4 % (n = 5 140) étaient des délinquants non-sexuels. Aucune distinction n'a été établie entre les délinquants violents et les délinquants non violents. Un examen plus approfondi des dossiers d'un sous-échantillon de délinquants choisis au hasard a révélé qu'un grand nombre des délinquants qui purgeaient une peine pour une infraction sans violence avaient commis auparavant des infractions avec violence.

En ce qui concerne la durée des peines, 8,3 % des délinquants (524 sur 6316) purgeaient une peine de durée indéterminée (p. ex. à perpétuité). Pour ceux qui purgeaient une peine de durée déterminée (n = 5792), la durée moyenne de la peine en cours était de 4,67 ans (ET = 3,99 ans).

Les délinquantes n'ont pas été incluses dans l'étude parce que leur nombre était trop peu élevé pour les fins de notre recherche. Plus précisément, 148 délinquantes avaient participé à des programmes correctionnels au cours de la période visée par la recherche; 94,6 % (n = 140) d'entre elles avaient terminé les programmes suivis, et 5,4 % (n = 8) les avaient abandonné.

Tableau 1 - Origine raciale des délinquants de l'échantillon

Race	%
Arabes/Asiatiques occidentaux	0,7
Asiatiques	0,3
Noirs	6,5
Blancs	71,8
Indiens d'Asie	0,1
Hispaniques	0,1
Inuits	0,5
Métis	4,9
Premières nations	11,3
Autres	1,2
Chinois	0,3
Philippins	0,2
Japonais	0,02
Coréens	0,05
Latino-américains	0,5
Asiatiques du Sud	0,5
Asiatiques du Sud-Est	0,9

Remarque : n = 6 292. Nous n'avions pas accès aux données concernant l'origine ethnique de certains délinquants.

#### Mesures

Le risque a été évalué à l'aide de l'Échelle révisée d'information statistique sur la récidive (ISR-R1) (pour les délinquants non autochtones seulement) et de la cote du Niveau d'intervention selon les facteurs statiques (pour les délinquants non autochtones et les délinquants autochtones). Les facteurs criminogènes ont été déterminés au moyen de l'Instrument de définition et d'analyse des besoins des détenus. Enfin, la motivation a été définie comme le Niveau de motivation à l'égard des interventions.

Échelle révisée d'information statistique sur la récidive (ISR-R1). L'Échelle d'ISR-R1 (Nafekh et Motiuk, 2002; Instructions permanentes [IP] 700-04, 2004) est un instrument qui sert à évaluer le risque de récidive. L'échelle originale, l'Échelle d'information statistique générale sur la récidive, a été conçue par Nuffield (1982). La version révisée comprend plusieurs mesures des caractéristiques démographiques et des antécédents criminels, qui ont été pondérées selon leur relation avec la récidive. On additionne les scores de chacun des éléments pour obtenir le score total. Presque tous les éléments de l'Échelle d'ISR-R1 sont de nature statique. Les scores faibles correspondent à un risque élevé de récidive. Les scores sont regroupés en cinq catégories : très faible (le moins susceptible de récidiver), faible, moyen, élevé et très élevé (le plus susceptible de récidiver). Actuellement, l'Échelle d'ISR-R1 est utilisée uniquement pour les délinquants non autochtones, de sexe masculin et sous responsabilité fédérale. Cet instrument a fait preuve d'un niveau élevé de fiabilité (cohérence interne) et d'une bonne validité prédictive pour la récidive générale, la récidive avec violence et la récidive sexuelle dans divers échantillons (Hanson et Morton-Bourgon, 2004; Nafekh et Motiuk, 2002).

Facteurs de risque statiques. Une autre indication du risque statique est le Niveau d'intervention selon les facteurs statiques (Motiuk, 1997; IP 700-04). À l'admission, on attribue au délinquant la cote élevé, moyen ou faible selon les antécédents criminels, la gravité des infractions et, pour les délinquants non autochtones de sexe masculin, la cote sur l'Échelle d'ISR-R1. Si le délinquant a eu de nombreux démêlés avec le système de justice pénale, a commis de nombreuses infractions sexuelles et des infractions extrêmement graves et, s'il y a lieu, si la cote obtenue sur l'Échelle d'ISR-R1 correspond à un risque élevé, on lui attribue la cote élevé. Par ailleurs, on attribue la cote faible risque à un délinquant qui a eu peu de démêlés avec le système de justice pénale, voire aucuns, n'a commis aucune infraction sexuelle ou en a

commis une seule, a commis des infractions de nature moins grave et, s'il y a lieu, a obtenu sur l'Échelle d'ISR-R1 une cote correspondant à un risque faible. Comme l'Échelle d'ISR-R1 n'est administrée qu'aux délinquants non autochtones de sexe masculin, ses résultats ne sont pris en considération pour le niveau d'intervention fondé sur les facteurs statiques que pour ces délinquants. Dans tout le reste du présent rapport, cette variable est appelée *risque statique*.

Facteurs criminogènes. Les facteurs criminogènes (c.-à-d. les facteurs de risque dynamiques) sont également évalués à l'admission et à diverses étapes de la peine des délinquants (Motiuk, 1997; IP 700-04, paragraphe 78). Sept domaines sont évalués : emploi, relations matrimoniales et familiales, fréquentations et relations sociales, toxicomanie, fonctionnement dans la collectivité, orientation personnelle et affective, et attitude générale. L'emploi se rapporte à l'importance que le délinquant accorde au travail et à la place qu'il lui fait dans sa vie. Les relations matrimoniales et familiales concernent la valeur que le délinquant accorde à sa vie familiale et le soutien qu'il reçoit de ses proches parents. Les fréquentations et relations sociales concernent l'importance que le délinquant accorde à la fréquentation d'individus respectueux de la loi et à la possibilité d'entretenir des relations sociales positives. La toxicomanie concerne la mesure dans laquelle le délinquant est disposé à vivre sans dépendre de l'alcool et/ou de la drogue. Le fonctionnement dans la collectivité concerne la mesure dans laquelle le délinquant souhaite acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour bien fonctionner dans la vie de tous les jours. L'orientation personnelle et affective concerne la mesure dans laquelle le délinquant veut être maître de sa vie. Enfin, l'attitude générale se rapporte à la mesure dans laquelle le délinquant veut vivre dans le respect de la loi.

Selon les entrevues, les documents officiels et les résultats d'évaluations supplémentaires, chaque domaine, sauf la toxicomanie et l'orientation personnelle et affective, est coté sur une échelle de quatre points, qui va de *facteur considéré comme un atout en vue de la réinsertion sociale* à *besoin manifeste d'amélioration*. La toxicomanie et l'orientation personnelle et affective sont cotées sur une échelle de trois points allant de *aucun besoin immédiat d'amélioration* à *besoin manifeste d'amélioration*.

*Motivation à l'égard des interventions*. La motivation à l'égard des interventions (IP 700-04) est évaluée d'abord à l'admission, puis à divers points de la peine du délinquant. La cote attribuée correspond à la mesure dans laquelle un délinquant reconnaît qu'il a un problème,

est disposé à changer, a la capacité de le faire, et a adopté des changements positifs dans le passé. Le niveau de motivation d'un délinquant est coté *élevé* s'il est très motivé de par lui-même et souhaite s'attaquer activement à ses problèmes. On attribue la cote « moyen » au délinquant qui n'est peut-être pas entièrement d'accord avec son évaluation globale, mais qui accepte de participer aux programmes recommandés ou à d'autres interventions. Enfin, la cote *faible* est attribuée au délinquant qui nie vigoureusement qu'il lui faut changer ou ne veut pas participer aux programmes recommandés ni à d'autres interventions.

#### Procédure

Les données sur les délinquants qui avaient suivi au moins un programme entre avril 2002 et mars 2004 ont été extraites du *Système de gestion des délinquants* (SGD) du SCC. En moyenne, les délinquants ont participé à 1,43 programme (ET = 0,71, médiane [Md] = 1) durant les deux années couvertes par la période de collecte des données. Comme on le voit dans le Tableau 2, la majorité des délinquants (67,2 %) ont participé à un seul programme durant ces deux années, alors qu'un moins grand nombre de délinquants ont participé à plus d'un programme.

Seulement 13,0 % des délinquants ont abandonné leur premier programme ou en ont été renvoyés durant la période de deux ans. Pour 47,5 % des délinquants, le premier programme suivi pendant la période de collecte des données était aussi le premier programme correctionnel auquel ils participaient pendant la peine en cours.

**Tableau 2 - Participation aux programmes** 

Nombre de programmes	%	
1	67,2	
2	24,8	
3	6,2	
4	1,5	
5	0,2	
6	0,1	

Remarque : *n*= 6 316.

Nous avons décidé de nous attarder presque exclusivement au décrochage et au renvoi durant le premier programme correctionnel suivi par les délinquants durant la période de collecte des données, et ce pour deux raisons. Premièrement, la majorité des délinquants ont participé à un seul programme durant cette période. Deuxièmement, en mettant l'accent sur le premier programme plutôt que sur n'importe quel programme durant la période de collecte de données, nous voulions éviter de confondre le nombre d'essais avec la probabilité de décrochage ou de renvoi. Ainsi, si nous avions observé la participation d'un délinquant à six programmes plutôt qu'à un seul, nous aurions très bien pu constater que ce délinquant était plus susceptible d'abandonner le programme ou d'en être renvoyé (plus un délinquant participe a de nombreux programmes, plus il risque de décrocher ou d'en être renvoyé). Dans le reste du présent rapport, la participation au programme concerne donc seulement le premier programme correctionnel auquel le délinquant a participé durant la période de collecte des données, à moins d'indication contraire.

délinquant a participé à toutes ou presque toutes les séances. *Programme terminé avec succès* indique que le délinquant a respecté toutes les exigences et a bien réussi le programme, alors que *a assisté à toutes les séances* et *programme non terminé avec succès* indiquent que le délinquant a terminé le programme, mais qu'il n'a pas été productif ou qu'il n'a pas répondu à toutes les exigences du programme.

Par ailleurs, nous avons inscrit *décrochage ou renvoi* si l'état de la participation dans le SGD était *suspension* (n = 821). On classe le délinquant dans cette catégorie s'il a abandonné le programme ou s'il en a été renvoyé. La raison habituelle du renvoi est le comportement inacceptable ou le piètre rendement du délinquant dans le programme. Les délinquants qui n'ont ni terminé ni abandonné le programme de la façon définie ci-dessus ont été exclus de l'étude.

Les données utilisées dans les analyses ci-dessous ont été recueillies à différents moments de la peine des délinquants. Les variables statiques - la cote sur l'Échelle d'ISR-R1 et la cote du *Niveau d'intervention selon les facteurs statiques* - ont été tirées de données recueillies pendant l'Évaluation initiale des délinquants. Les autres variables, comme les facteurs criminogènes, le niveau de motivation et le cadre d'exécution du programme, ont été tirées des données les plus récentes dont on disposait au début du programme. Dans tous les cas, les variables utilisées précédaient l'issue du traitement. Par exemple, les données sur les facteurs criminogènes utilisées dans la présente étude ont été mesurées et entrées dans le SGD avant le début du programme suivi. Il s'agit donc d'une étude prédictive.

# **RÉSULTATS**

Les données concernant les programmes sont présentées au Tableau 3. Le premier programme auquel des délinquants ont participé était probablement un programme d'acquisition de compétences psychosociales (47,6 %), un programme d'intensité modérée (67,3 %), ou à un programme exécuté dans un établissement à sécurité moyenne (49,9 %).

À la lumière des preuves selon lesquelles les délinquants autochtones risquent plus que les délinquants non autochtones d'abandonner un programme ou d'en être renvoyés (Nunes et Cortoni, 2006; Wormith et Olver, 2002), nous avons étudié ces groupes séparément. Le premier ensemble d'analyses concernent les délinquants non autochtones et le second les délinquants autochtones.

Tableau 3 - Types de programmes, intensité et cadre d'exécution

	%	
Type du premier programme suivi		
Délinquants violents	4,6	
Délinquants sexuels	9,5	
Toxicomanie	12,7	
Violence familiale	16,7	
Compétences psychosociales	47,6	
Maîtrise de la colère	8,8	
Intensité du premier programme suivi		
Élevée	7,1	
Modérée	67,3	
Faible	25,6	
Cadre d'exécution du programme		
Établissement à niveaux de sécurité multiples	3,2	
Établissement à sécurité maximale	16,6	
Établissement à sécurité moyenne	49,9	
Établissement à sécurité minimale	11,6	
Collectivité	18,7	

Remarque : *n*= 6 316.

## Délinquants non autochtones de sexe masculin

Pour cerner les prédicteurs du décrochage ou du renvoi, nous avons utilisé un processus à plusieurs étapes. Les délinquants non autochtones ont d'abord été divisés au hasard en deux groupes de taille semblable : l'échantillon d'élaboration (n = 2 617) et l'échantillon de validation (n = 2 630). Nous avons cerné des prédicteurs dans l'échantillon d'élaboration, nous les avons pondérés selon leur relation avec le décrochage ou le renvoi, et nous les avons combinés pour créer une mesure composite, que nous avons appelée *Outil de dépistage du risque d'abandon* (ODRA). Nous avons ensuite appliqué cet outil à l'échantillon de validation. Un compte rendu plus détaillé de la procédure est donné ci-dessous.

Pour cerner les prédicteurs possibles de décrochage ou du renvoi, nous avons calculé la valeur d de Cohen pour déterminer l'association entre le décrochage ou le renvoi et un certain nombre de variables dans l'échantillon d'élaboration. Le groupe initial de variables comprenait la race, le type d'infraction, l'âge, le risque, les besoins, le niveau de motivation, le type de programme, l'intensité du programme, le cadre d'exécution du programme, et si c'était le premier programme suivi par les délinquants durant leur peine actuelle. Nous avons établi comme règle de décision qu'une valeur d de 0,20 ou plus indiquait une association significative. Par convention, une valeur d'environ 0,20 est considérée comme une taille d'effet de faible ampleur (Cohen, 1992). Des tailles d'effets semblables sont souvent observées et considérées comme significatives dans le domaine de la psychologie judiciaire. Ainsi, dans leur méta-analyse, Gendreau, Little et Goggin (1996) ont constaté des tailles d'effets de faible ou de moyenne ampleur pour de nombreux prédicteurs de la récidive criminelle, comme l'âge, les antécédents criminels, le sexe et les fréquentations criminelles. De la même façon, les variables d'un outil validé d'évaluation du risque pour les délinquants sexuels ont été associées individuellement à un degré faible ou moyen à la récidive sexuelle (Hanson, 1997). Une taille d'effet de faible ampleur indique donc souvent une association significative pour les chercheurs et les cliniciens travaillant avec des populations de délinquants (voir Meyer et al., 2003, pour une compilation de tailles d'effet obtenues dans un grand éventail de domaines de recherche).

Pour 15 variables du groupe initial, la valeur *d* était de 0,20 ou plus. Par rapport aux délinquants qui avaient terminé le programme, les décrocheurs ou ceux qui avaient été renvoyés

présentaient un risque plus élevé, selon la cote obtenue sur l'Échelle d'ISR-R1, d=0,55, et le risque statique, d=0,24. Ces derniers étaient aussi plus jeunes, d=-0,39, et avaient une moins grande motivation à l'égard des interventions, d=-0,46. Ils présentaient aussi de plus grands besoins dans les domaines de l'emploi, d=0,36, des relations matrimoniales et familiales, d=0,25, des fréquentations, d=0,26, de la toxicomanie, d=0,26, du fonctionnement dans la collectivité, d=0,31, de l'orientation personnelle et affective, d=0,20, et de l'attitude générale, d=0,40. Le décrochage ou le renvoi était moins fréquent dans les programmes de prévention de la violence familiale que dans tous les autres types de programmes, d=-0,36, et plus fréquent dans les programmes d'acquisition de compétences psychosociales que dans tous les autres types de programmes, d=0,24. Le décrochage ou le renvoi était aussi plus courant dans les programmes d'intensité élevée, d=0,21. Enfin, les délinquants sexuels étaient moins susceptibles que les autres délinquants d'abandonner un programme ou d'en être renvoyés, d=0,21.

Nous avons soumis les variables mentionnées ci-dessus, sauf le type de programme et l'intensité des programmes, à une analyse de régression logistique par degrés pour éliminer les prédicteurs superflus du décrochage ou du renvoi. Un prédicteur redondant est une variable qui n'augmente pas l'exactitude de prévision une fois que les autres prédicteurs ont été pris en considération. Nous avons exclus le type de programme (violence familiale et acquisition de compétences psychosociales) et l'intensité des programmes parce que cette information n'est pas aussi facilement accessible au moment de l'admission que les autres variables. À l'admission, par exemple, les évaluateurs ne connaissent pas nécessairement les types et l'intensité des programmes auxquels le délinquant participera lorsqu'il sera placé dans un établissement. Ces variables limiteraient donc la flexibilité de notre outil. Soulignons cependant que même lorsqu'on retient ces variables, l'exactitude prédictive de la mesure n'est pas significativement différente de lorsqu'elles étaient exclues.

Les résultats de la régression logistique sont illustrés au Tableau 4. Comme le montrent les rapports de cotes et les intervalles de confiance de 95 %, 5 des 12 variables demeurent des prédicteurs importants du décrochage et du renvoi. On peut interpréter le rapport de cotes comme l'accroissement des probabilités associées au décrochage et au renvoi correspondant à une augmentation d'un point du prédicteur. Par exemple, le rapport de cotes de l'Échelle ISR-R1

(1,28) indique que, pour le passage à un niveau de risque supérieur (p. ex. de *moyen* à élevé), le risque de décrochage et de renvoi augmente de 28 %. Un rapport de cotes de 1,00 signifierait qu'il n'existe aucune relation entre le prédicteur et le résultat, c'est-à-dire que les risques de décrochage ou de renvoi seraient les mêmes pour toutes les cotes sur l'Échelle ISR-R1.

L'intervalle de confiance du rapport des cotes fournit une estimation de la gamme des valeurs à l'intérieur desquelles le rapport des cotes pour la population de délinquants devrait se situer, 95 % du temps. Par exemple, le rapport des cotes sur l'Échelle ISR-R1 était de 1,28, mais, si l'on constituait 100 échantillons à partir de la même population, on pourrait s'attendre à ce que le rapport des cotes se situe entre 1,16 et 1,40 dans 95 de ces cas. Si l'intervalle de confiance ne comprend pas la valeur 1,00, la variable prédit de façon significative les risques d'abandon et de renvoi (p < 0,05).

Tableau 4 - Régression logistique par degrés : prédicteurs du décrochage ou du renvoi chez les délinquants non autochtones de sexe masculin

Prédicteur	В	ET B	Rapport des cotes	IC de	2 95 %
				Limite inférieure	Limite supérieure
Cote sur l'Échelle d'ISR-R1	0,24	0,05	1,28 *	1,16	1,40
Âge	-0,04	0,01	0,96 *	0,95	0,98
Motivation à l'égard des interventions	-0,59	0,12	0,56 *	0,44	0,71
Relations matrimoniales et familiales	0,26	0,08	1,30 *	1,11	1,53
Attitude générale	0,25	0,09	1,28 *	1,08	1,52

Remarque : ET = écart type. IC = intervalle de confiance.

Les taux de décrochage ou de renvoi correspondant aux divers niveaux de chaque variable sont présentés au Tableau 5. Comme on le constate, sur les 723 délinquants qui ont obtenu à l'Échelle d'ISR-R1 un score correspondant à un risque « très faible », seulement 3,7 % ont abandonné le programme ou en ont été renvoyés. Par opposition, 17,6 % des 700 délinquants de la catégorie « très élevé » ont décroché. Nous avons transformé la variable continue de l'âge en une variable nominale en regroupant les âges qui semblaient correspondre à des taux

<sup>\*</sup> p < 0.01.

semblables de décrochage ou de renvoi. En effet, le taux de décrochage ou de renvoi était assez stable entre 18 et 25 ans, puis il diminuait soudainement. Par conséquent, nous avons créé deux groupes d'âges : de 18 à 25 ans, et 26 ans et plus.

Tableau 5 - Taux de ou de renvoi selon les divers prédicteurs – délinquants non autochtones de sexe masculin

Prédicteur	N	Décrochage/renvoi (%)
ISR-R1		
Très faible	723	3,7
Faible	376	10,9
Moyen	414	8,9
Élevé	377	17,0
Très élevé	700	17,6
${f \hat{A}ge}$		
18 à 25 ans	558	18,5
26 ans et plus	2 059	9,4
Niveau de motivation		
Faible	362	22,4
Moyen	1 470	11,7
Élevé	452	5,8
Relations matrimoniales et familiales		
Facteur considéré comme un atout	125	4,8
Aucun besoin immédiat	1 375	9,6
Besoin modéré	674	14,7
Besoin manifeste	420	14,3
Attitude générale		
Facteur considéré comme un atout	88	4,5
Aucun besoin immédiat	941	7,5
Besoin modéré	820	11,5
Besoin manifeste	745	17,2

Remarque : Pour certaines variables, la valeur de n est inférieure à 2 617 parce qu'il manquait des données.

Nous avons ensuite combiné ces cinq variables pour créer une mesure permettant d'évaluer la probabilité de décrochage ou de renvoi, que nous avons appelée *Outil de dépistage du risque d'abandon (ODRA)*. À l'aide d'une méthode qui a été utilisée par certains chercheurs pour créer des instruments d'évaluation du risque de récidive (Nuffield, 1982; Quinsey, Harris, Rice et Cormier, 1998), nous avons combiné les variables en les pondérant en fonction de leur écart par rapport au taux de base du décrochage ou du renvoi. Le *taux de base du décrochage ou du renvoi* désigne la proportion de délinquants qui ont abandonné le programme ou en ont été renvoyés. Dans l'échantillon d'élaboration, ce taux de base était de 11,3 %.

Voici une description de la méthode de pondération utilisée : nous avons examiné chacune des valeurs de chaque variable afin de déterminer son écart par rapport au taux de base du décrochage ou du renvoi. Prenons comme exemple la variable de la motivation à l'égard des interventions. Comme on le voit au Tableau 5, les délinquants classés dans la catégorie « faible » avaient un taux de décrochage ou de renvoi plus élevé (22,4 %) que l'ensemble de l'échantillon d'élaboration (taux de base = 11,3 %), ce qui représente une différence de 11,1 % (22,4 % -11,3 % = 11,1 %). Nous avons attribué un point pour chaque écart de 5 % par rapport au taux de base. Quand l'écart était de 5 % vers le haut, nous avons ajouté un point; lorsqu'il était de 5 % vers le bas, nous avons soustrait un point. Ainsi, dans le cas de la faible motivation à l'égard des interventions, nous avons ajouté deux points (11,1 %/5 = 2,22, arrondi à 2). Chacune des cinq variables a été pondérée selon la même méthode (Tableau 6). Nous avons ensuite additionné les scores pondérés des cinq variables pour chaque délinquant afin d'obtenir un score total, qui pouvait s'échelonner de -5 à 6. Les valeurs supérieures correspondent à une plus forte probabilité de décrochage ou de renvoi. Au Tableau 7, les moyennes, les écarts types et les médianes sont présentées séparément pour les délinquants qui ont abandonné ou ont été renvoyés et ceux qui ont terminé le programme dans l'échantillon d'élaboration et dans l'échantillon de validation.

Tableau 6 - Outil de dépistage du risque d'abandon (ODRA)

Variable	Valeur	Score	
ISR-R1	Très faible	-2	
	Faible ou moyen	0	
	Élevé ou très élevé	1	
Âge	18 à 25 ans	1	
	26 ans et plus	0	
Motivation à l'égard des interventions	Faible	2	
	Moyen	0	
	Élevé	-1	
Relations matrimoniales et familiales	Facteur considéré comme un atout	-1	
	Aucun besoin immédiat	0	
	Besoin modéré ou besoin manifeste	1	
Attitude générale	Facteur considéré comme un atout ou	-1	
	aucun besoin immédiat		
	Besoin modéré	0	
	Besoin manifeste	1	

Tableau 7 - Moyennes (M), écarts types (ET) et médianes (Md) pour les délinquants non autochtones qui ont abandonné le programme ou ont été renvoyés et pour ceux qui l'ont terminé

	Décrochage/renvoi							
Échantillon	N	М	ET	Md	N	M	ET	Md
Élaboration	297	1,95	1,88	2,00	2320	0,24	2,19	0,00
Validation	303	1,78	1,89	2,00	2327	0,22	2,18	0,00
Délinquants sexuels	34	1,68	1,85	2,00	421	-0,47	2,20	-1,00
Délinquants non sexuels	269	1,80	1,90	2,00	1906	0,38	2,15	1,00

Nous avons d'abord vérifié la capacité de l'ODRA de repérer les décrochages ou les renvois dans l'échantillon d'élaboration. Les scores bruts obtenus au moyen de l'ODRA sont présentés au Tableau 8. L'outil a permis de prévoir de façon significative le décrochage ou le renvoi, avec un niveau moyen d'exactitude prédictive. Comme on le voit au Tableau 8, nous avons calculé deux types de statistiques; les deux types donnent une indication de l'ampleur de l'association entre le score à l'ODRA et le décrochage ou le renvoi. Ces données statistiques sont les rapports des cotes et l'Aire sous la courbe (ASC) du ROC (Receiver operating characteristic). On utilise souvent l'ASC pour évaluer la validité prédictive des instruments d'évaluation du risque (p. ex. Hanson et Thornton, 2000; Quinsey, Harris, Rice et Cormier, 1998). Une aire de 0,50 représente une exactitude prédictive due au hasard, tandis qu'une aire de 1,00 correspond à une prévision parfaite. On peut dire que l'ASC représente la probabilité qu'un délinquant choisi au hasard ayant abandonné ou ayant été renvoyé obtienne un score plus élevé à l'ODRA qu'un délinquant choisi au hasard ayant terminé le programme. Par exemple, une ASC de 0,72 indique que, 72 % du temps, un délinquant ayant abandonné ou ayant été renvoyé choisi au hasard obtiendra un score à l'ODRA plus élevé qu'un délinquant ayant terminé le programme choisi au hasard. Les intervalles de confiance pour l' ASC sont interprétés de la même façon que les intervalles de confiance s'appliquant au rapport des cotes.

Les intervalles de confiance de 95 % s'appliquant aux rapports des cotes et aux ASC, présentés au Tableau 8, peuvent être utilisés pour déterminer la signification statistique. Plus précisément, si l'intervalle de confiance appliqué au rapport des cotes ne comprend pas la valeur 1, l'association est statistiquement significative (p < 0.05). De la même façon, si l'intervalle de confiance s'appliquant à l'ASC ne comprend pas la valeur 0,50, l'association est statistiquement significative (p < 0.05). De plus, on peut déterminer si deux valeurs sont statistiquement différentes l'une de l'autre à partir des intervalles de confiance de 95 %. Si l'une des valeurs se situe à l'extérieur de l'intervalle de confiance associé à l'autre valeur, la différence entre les valeurs est statistiquement significative (p < 0.05). Par exemple, une ASC de 0,77 avec un intervalle de confiance de 95 % dont la limite inférieure est de 0,70 et la limite supérieure de 0,84 aurait une plus grande signification statistique qu'une ASC de 0,69 avec un intervalle de confiance ayant une limite inférieure de 0,66 et une limite supérieure de 0,72, parce que l'ASC de 0,77 se situe à l'extérieur de l'écart qui sépare les deux limites de l'autre ASC.

Tableau 8 - Exactitude prédictive de l'ODRA quant au décrochage ou au renvoi pour les délinquants non autochtones de sexe masculin

Échantillon	N	RC	IC de	<i>IC</i> de 95 %		IC de	e 95 %
			Limite inférieure	Limite supérieure		Limite inférieure	Limite supérieure
Élaboration	2 617	1,49*	1,39	1,59	0,71*	0,68	0,74
Validation	2 630	1,43*	1,34	1,52	0,70*	0,67	0,73
Délinquants sexuels	455	1,53*	1,29	1,80	0,77*	0,70	0,84
Délinquants non sexuels	2 175	1,40*	1,31	1,50	0,69*	0,66	0,72

Remarque : N = nombre de délinquants dans chaque échantillon. RC = rapport des cotes. IC = intervalle de confiance. ASC = aire sous la courbe du ROC.

<sup>\*</sup> p < 0.05.

Tableau 9 : Scores à l'ODRA et taux de décrochage ou de renvoi dans l'échantillon d'élaboration composé de délinquants non autochtones

Score à l'ODRA	N	Décrochage/renvoi (%)
-5	17	0,0
-4	78	1,3
-3	226	2,2
-2	250	4,8
-1	274	4,4
0	408	5,4
1	459	12,2
2	447	17,2
3	271	20,7
4	112	26,8
5	69	30,4
6	6	83,3
Total	2 617	11,3

En plus de connaître la force de l'association entre les scores à l'ODRA et le décrochage ou le renvoi, les décideurs sur le terrain aimeraient probablement connaître aussi les taux de décrochage ou de renvoi correspondant aux scores à l'ODRA. Ces taux sont présentés au Tableau 9. En général, plus les scores obtenus à partir de l'ODRA étaient élevés, plus les taux de décrochage étaient élevés. Les scores ont été regroupés en trois catégories de risque : faible (de -5 à 0), moyen (1 et 2) et élevé (de 3 à 6). Nous avons fait ces regroupements en regardant tout simplement les taux de décrochage ou de renvoi correspondant aux différents scores et en regroupant les scores qui correspondaient à des taux de décrochage ou de renvoi semblables. Comme on le voit au Tableau 10, le taux de décrochage ou de renvoi augmente de façon linéaire avec chaque catégorie successive de scores à l'ODRA dans l'échantillon d'élaboration. Dans la catégorie de risque faible, seulement 4 % des délinquants ont abandonné le traitement, alors que dans la catégorie de risque élevé, le taux était de 25 %. Le taux de base total du décrochage ou

du renvoi de l'échantillon d'élaboration (11,3 %) est aussi présenté au Tableau 10. Si l'on pouvait démontrer la stabilité de l'ODRA, on établirait l'utilité de cet outil visant à repérer les délinquants qui risquent d'abandonner un programme ou d'en être expulsés.

Tableau 10 - Taux de décrochage ou de renvoi selon les catégories de risque correspondant aux scores à l'ODRA chez les délinquants non autochtones de sexe masculin

			ODRA	
		Risque faible	Risque moyen	Risque élevé
	Total <sup>a</sup>	-5 à 0	1 ou 2	3 à 6
Échantillon	(	% (n) de décroch	nage ou de renvoi	i
Élaboration	11,3	4,2	14,7	24,5
	(2 97/2 617)	(52/1 253)	(133/906)	(112/458)
Validation	11,5	5,4	13,1	26,1
	(303/2 630)	(70/1 296)	(116/885)	(117/449)
Délinquants sexuels	7,5	3,1	11,1	24,1
	(34/455)	(9/293)	(12/108)	(13/54)
Délinquants non	12,4	6,1	13,4	26,3
sexuels	(269/2 175)	(61/1 003)	(104/777)	(104/395)

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Taux de base du décrochage ou du renvoi pour l'échantillon.

Même si les résultats obtenus avec l'échantillon d'élaboration étaient une indication positive de l'utilité éventuelle de l'ODRA, ces résultats en eux-mêmes ne constituaient pas une preuve suffisante de la validité prédictive de l'instrument. Comme l'outil avait été créé en fonction des caractéristiques de l'échantillon d'élaboration, il était possible que l'association entre les scores à l'ODRA et le taux de décrochage diminue lorsqu'on l'appliquerait à un nouveau groupe de délinquants. Autrement dit, il n'était pas étonnant que l'ODRA permette de prévoir le décrochage ou le renvoi dans l'échantillon d'élaboration, puisque les variables et leurs

pondérations provenaient de cet échantillon. En conséquence, la relation entre les prédicteurs et le décrochage ou le renvoi que nous retrouvions dans l'échantillon d'élaboration aurait pu ne pas se retrouver dans d'autres échantillons. Ainsi, nous avions montré que le risque de décrochage ou de renvoi *peut* être évalué avec fiabilité (une première étape nécessaire et importante), mais nous n'avions pas validé l'ODRA.

Pour bien évaluer la validité de cet outil, il fallait l'appliquer à l'échantillon de validation, qui ne correspondait pas du tout à l'échantillon d'élaboration. Comme on le voit au Tableau 8, l'ODRA a donné un rendement similaire avec l'échantillon de validation (ASC = 0,70) et l'échantillon d'élaboration (ASC = 0,71). Encore une fois, l'outil a permis de prévoir le décrochage ou le renvoi avec un degré modéré d'exactitude. On craint souvent que l'ampleur des effets diminuera lorsqu'on appliquera un instrument à un nouvel échantillon après l'avoir appliqué à l'échantillon d'élaboration. Dans le cas présent, toutefois, nous avons observé des niveaux d'exactitude pratiquement identiques dans les deux échantillons. Pour ce qui est de la répartition des taux de décrochage ou de renvoi en fonction des scores à l'ODRA, on voit au Tableau 10 qu'ils étaient pratiquement identiques dans les deux échantillons. Encore une fois, à mesure que le risque augmentait, le taux de décrochage ou de renvoi augmentait aussi; ce taux était de 26 % dans la catégorie de risque élevé.

Compte tenu de l'hétérogénéité des délinquants sous responsabilité fédérale, il serait utile de savoir si l'ODRA donnerait un aussi bon rendement avec des groupes particuliers de délinquants qu'avec l'ensemble des délinquants qui composaient les deux échantillons de départ. Il aurait pu arriver que le type d'infraction diminue la relation entre les scores à l'ODRA et le taux de décrochage ou de renvoi, et que l'instrument soit un bon outil de prévision pour certains groupes, mais pas pour d'autres. Nous avons donc évalué l'exactitude de l'outil en fonction du type d'infraction dans l'échantillon de validation. Comme on le voit aux Tableaux 8 et 10, les résultats ont été généralement semblables aux résultats initiaux. L'ODRA a permis de prévoir de façon significative le décrochage ou le renvoi dans les groupes de délinquants sexuels et de délinquants non sexuels de l'échantillon de validation.

Bien que l'ODRA présente au moins un niveau d'exactitude prédictive faible ou modéré dans les trois groupes, le niveau d'exactitude n'est pas équivalent d'un groupe à l'autre. Plus

précisément, l'exactitude est significativement (p < 0.05) plus grande avec les délinquants sexuels (ASC = 0.77) qu'avec les délinquants non sexuels (ASC = 0.69).

Nous avons aussi eu recours à une autre méthode pour créer un prédicteur composite du décrochage ou du renvoi. Nous avons élaboré des mesures distinctes pour les délinquants sexuels et les délinquants non sexuels de l'échantillon d'élaboration. Toutefois, lorsque nous avons appliqué ces mesures aux groupes correspondants de l'échantillon de validation, leurs niveaux d'exactitude n'étaient pas supérieur à celui de l'outil que nous avions élaboré pour l'ensemble de l'échantillon d'élaboration. Comme l'exactitude ne s'en trouvait pas améliorée, nous avons fait part des résultats obtenus à l'aide de l'ODRA plutôt qu'avec les mesures propres à chaque type de délinquants.

## Délinquants autochtones de sexe masculin

Nous avons étudié les délinquants autochtones séparément pour trois raisons : les taux de décrochage ou de renvoi sont généralement plus élevés chez ces délinquants (Nunes et Cortoni, 2006; Wormith et Olver, 2002); on ne leur administre pas toutes les mêmes mesures de risque qu'aux délinquants non autochtones (p. ex. l'Échelle d'ISR-R1); et, avant tout, il serait préférable d'élaborer un outil propre aux délinquants autochtones afin de pouvoir l'utiliser avec confiance pour ce groupe de délinquants. La méthode que nous avons employée pour déterminer les prédicteurs du décrochage ou du renvoi chez les délinquants autochtones et pour les combiner afin d'obtenir une mesure composite était identique à celle que nous avions employée pour les délinquants non autochtones. Dans ce cas-ci, nous avons appelé la mesure composite *Outil de dépistage du risque d'abandon chez les Autochtones* (ODRAA).

Bien que les deux instruments – ODRA et ODRAA – soient semblables, pour ce qui est de leur nom et de leur objet, l'ODRAA a été élaboré indépendamment, à l'aide d'un échantillon de délinquants autochtones de sexe masculin. Nous avons divisé au hasard les délinquants autochtones en deux groupes de taille à peu près égale : l'échantillon d'élaboration (n = 544) et l'échantillon de validation (n = 504). Six variables du groupe initial de prédicteurs potentiels étaient associées au décrochage et au renvoi (d = 0,20 ou plus).

Dans l'échantillon d'élaboration, les délinquants qui avaient abandonné le programme ou avaient été renvoyés étaient plus jeunes, d = -0.47; avaient un plus faible niveau de motivation à l'égard

des interventions, d = -0.34; et avaient des besoins plus grands dans les domaines de l'emploi, d = 0.40, des fréquentations, d = 0.40, du fonctionnement dans la collectivité, d = 0.36, et de l'attitude générale, d = 0.20. Le décrochage ou le renvoi était plus susceptible de se produire dans les programmes d'acquisition de compétences psychosociales que dans les autres types de programmes, d = 0.32.

Nous avons soumis ces six variables, sauf le type de programme, à une analyse de régression logistique par degrés pour éliminer les prédicteurs superflus. Comme pour l'élaboration de l'ODRA, nous avons exclus le type de programme afin de maintenir la flexibilité de la mesure. Comme on le voit au Tableau 11, seuls l'âge, le fonctionnement dans la collectivité et la motivation à l'égard des interventions se sont avérés des prédicteurs significatifs.

Tableau 11 : Régression logistique par degrés : prédicteurs de l'abandon/du renvoi pour les délinquants autochtones de sexe masculin

Prédicteur	B ET B		Rapport des cotes	IC de 95 %	
				Limite inférieure	Limite supérieure
Âge	-0,06	0,01	0,94 *	0,92	0,97
Fonctionnement dans la collectivité	0,50	0,16	1,65 *	1,20	2,28
Motivation à l'égard des interventions	-0,57	0,19	0,57 *	0,39	0,83

Remarque : ET = écart type. IC = intervalle de confiance.

Les taux de décrochage ou de renvoi correspondant aux divers niveaux de chaque variable sont présentés au Tableau 12. Nous avons transformé la variable continue de l'âge en une variable nominale en regroupant les âges qui semblaient correspondre à des taux semblables de décrochage ou de renvoi. En effet, le taux de décrochage ou de renvoi était relativement stable chez les délinquants de 18 à 30 ans, puis il diminuait considérablement. Nous avons donc créé deux groupes d'âges : de 18 à 30 ans, et 31 ans et plus.

<sup>\*</sup> p < 0.05.

Tableau 12 - Taux de décrochage ou de renvoi selon les divers prédicteurs – délinquants autochtones de sexe masculin

Prédicteur	N	Décrochage/renvoi (%)
Âge		
18 à 30 ans	262	29,0
31 ans et plus	282	14,5
Fonctionnement dans la collectivité		
Facteur considéré comme un atout	6	16,7
Aucun besoin immédiat	337	17,8
Besoin modéré	162	24,7
Besoin manifeste	38	42,1
Motivation à l'égard des interventions		
Faible	99	26,3
Moyen	333	24,6
Élevé	83	6,0

Remarque : Pour certaines variables, la valeur de N est inférieure à 544 parce qu'il manquait des données.

Nous avons ensuite combiné l'âge, le fonctionnement dans la collectivité et la motivation pour créer l'ODRAA en pondérant ces variables en fonction de leur écart par rapport au taux de base du décrochage ou du renvoi. Ce taux de base était de 21,5 % dans l'échantillon d'élaboration des délinquants autochtones. Nous avons ensuite additionné les scores pondérés de ces trois variables pour chaque délinquant pour obtenir un score total, qui pouvait s'échelonner de -5 à 7 (voir Tableau 13). Les valeurs supérieures correspondent à une plus forte probabilité de décrochage ou de renvoi. Les moyennes, les médianes et les écarts types relatifs aux délinquants qui ont abandonné ou ont été renvoyés et à ceux qui ont terminé le programme sont présentés au Tableau 14, pour l'échantillon d'élaboration et pour l'échantillon de validation.

Tableau 13 : Outil de dépistage du risque de décrochage chez les Autochtones (ODRAA)

Variable	Valeur	Score
Âge	18 à 30 ans	2
	31 ans et plus	-1
Fonctionnement dans la collectivité	Facteur considéré comme un atout ou aucun besoin immédiat	-1
	Besoin modéré	1
	Besoin manifeste	4
Motivation à l'égard des interventions	Faible ou moyen	1
	Élevé	-3
Total (de -5 à 7)		

Tableau 14 - Moyennes (M), écarts types (ET) et médianes (Md) pour les délinquants autochtones qui ont abandonné le programme ou en ont été renvoyés et pour ceux qui l'ont terminé

		Décrochage/renvoi				Terminé			
Échantillon	N	M	ET	Md	N	M	ET	Md	
Élaboration	117	2,11	2,49	2,00	427	0,35	2,57	1,00	
Validation	102	1,54	2,21	2,00	402	0,45	2,66	1,00	
Délinquants sexuels	14	0,64	1,95	0,5	93	-0,20	2,56	-1,00	
Délinquants non sexuels	88	1,68	2,23	2,00	309	0,64	2,66	1,00	

Le rendement de l'ODRAA, avec l'échantillon d'élaboration des délinquants autochtones, était faible (ASC = 0,67; voir Tableau 15). Les taux de décrochage ou décrochage de renvoi correspondant aux divers scores sont présentés au Tableau 16. En général, plus le score obtenu par l'ODRAA était élevé, plus le taux de décrochage ou d'expulsion était élevé. Nous avons ensuite regroupé les scores en trois catégories de risque : faible (de -5 à -1), moyen (de 0 à 3) et élevé (de 4 à 7). Comme on le voit au Tableau 17, plus d'un tiers (40 %) des délinquants de la catégorie « risque élevé » ont abandonné le programme.

Lorsque nous avons appliqué l'ODRAA à l'échantillon de validation, l'exactitude prédictive était significativement plus grande que le hasard. Toutefois, dans cet échantillon, l'exactitude de l'outil était moins grande que dans l'échantillon d'élaboration (ASC = 0.61, par rapport à ASC = 0.67, p < 0.05). Nous avons ensuite extrait différents types de délinquants de l'échantillon de validation. Comme l'illustre le Tableau 15, nous avons constaté un niveau d'exactitude significatif pour les délinquants non sexuels, mais non pour les délinquants sexuels (p < 0.10). Bien que l'ASC soit identique pour les deux groupes, la signification statistique n'a pas été atteinte dans l'échantillon des délinquants sexuels en raison de sa taille plus petite. En outre, comme on le voit au Tableau 17, le taux de décrochage ou de renvoi augmente de façon linéaire avec chaque catégorie successive de risque chez les délinquants non sexuels, mais pas chez les délinquants non sexuels. Dans l'ensemble, l'ODRAA présentait une faible exactitude prédictive.

Il nous a été impossible de créer d'autres outils pour chaque type de délinquants, comme nous l'avions fait pour les délinquants non autochtones, parce que le nombre de délinquants autochtones de notre échantillon était trop petit.

Tableau 15 - Exactitude prédictive de l'ODRAA pour les délinquants autochtones de sexe masculin

Échantillon	N	RC IC de 95 %		ASC	<i>IC</i> de 95 %		
			Limite inférieur e	Limite supérieure		Limite inférieur e	Limite supérieure
Élaboration	544	1,32*	1,21	1,45	0,67*	0,62	0,73
Validation	504	1,19*	1,08	1,30	0,61*	0,55	0,67
Délinquants sexuels	107	1,15	0,91	1,43	0,60	0,46	0,75
Délinquants non sexuels	397	1,18*	1,07	1,30	0,60*	0,54	0,67

Remarque : *N* = nombre de délinquants dans chaque échantillon. *RC* = rapport des cotes. *IC* = intervalle de confiance. *ASC* = aire sous la courbe du ROC.

Tableau 16 - Scores à l'ODRAA et taux de décrochage ou de renvoi dans l'échantillon d'élaboration

Score à l'ODRAA	N	Décrochage/renvoi (%)
-5	33	0
-4	0	
-3	17	0
-2	34	14,7
-1	137	16,8
0	11	18,2
1	69	17,4
2	132	25,0
3	11	18,2
4	83	33,7
5	0	
6	0	
7	17	70,6
Total	544	21,5

<sup>\*</sup> *p* < 0,05.

Tableau 17 - Taux de décrochage ou de renvoi selon les catégories de risque correspondant aux scores à l'ODRAA chez les délinquants autochtones de sexe masculin

			ODRAA				
		Risque faible	Risque moyen	Risque élevé			
	Total <sup>a</sup>	-5 à -1	0 à 3	4 à 7			
Échantillon	% (n) de décrochage ou de renvoi						
Élaboration	21,5	12,7	22,0	40,0			
	(117/544)	(28/221)	(49/223)	(40/100)			
Validation	20,2	13,1	21,8	32,6			
	(102/504)	(26/198)	(48/220)	(28/86)			
Délinquants sexuels	13,1	9,7	18,2	16,7			
	(14/107)	(6/62)	(6/33)	(2/12)			
Délinquants non	22,2	14,7	22,5	35,1			
sexuels	(88/397)	(20/136)	(42/187)	(26/74)			

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Taux de base du décrochage ou du renvoi pour l'échantillon.

#### ANALYSE

L'objectif de notre étude était de déterminer s'il serait possible d'évaluer avec un degré d'exactitude raisonnable le risque de décrochage ou de renvoi chez les délinquants qui participent à un programme correctionnel. Nous avons élaboré deux mesures de dépistage, l'ODRA et l'ODRAA, en combinant les variables qui, dans notre étude et des études antérieures, se sont avérées efficaces dans la prévision du décrochage ou du renvoi. L'ODRA, qui a été élaboré pour être utilisé avec les délinquants non autochtones de sexe masculin, a présenté un niveau d'exactitude prédictive modéré dans un échantillon de validation. L'ODRAA, qui a été élaboré à partir d'un échantillon de délinquants autochtones de sexe masculin, a présenté un faible niveau d'exactitude prédictive dans un échantillon de validation.

Comme dans les études antérieures, les facteurs de risque statiques, les facteurs criminogènes et la motivation étaient associés au décrochage ou au renvoi. Parmi les délinquants non autochtones, les taux élevés de décrochage ou de renvoi étaient associés à un risque plus élevé (ISR-R1), à un plus jeune âge, à la présence de facteurs criminogènes dans les domaines des relations matrimoniales et familiales et de l'attitude générale, et à une plus faible motivation. De même, chez les délinquants autochtones, le plus jeune âge, la présence de facteurs criminogènes dans le domaine du fonctionnement dans la collectivité, et la faible motivation à l'égard des interventions étaient associés à des taux plus élevés de décrochage ou de renvoi. La corrélation entre le risque, les besoins et la motivation, d'une part, et le décrochage ou le renvoi, d'autre part, correspond aux résultats obtenus dans des études antérieures (Daly et Pelowski, 2000; Wormith et Olver, 2002).

Nous avons combiné ces variables pour créer une mesure qui permettrait d'évaluer le risque de décrochage ou de renvoi. Nous avons pondéré les variables selon les taux de décrochage ou de renvoi qui leur correspondaient dans l'échantillon d'élaboration et nous avons additionné ces pondérations pour obtenir un score total. Deux mesures ont été créées de cette façon : l'ODRA, pour les délinquants non autochtones de sexe masculin, et l'ODRAA, pour les délinquants autochtones de sexe masculin. Pour la création de ces deux mesures, nous nous sommes inspirés, en partie, de la procédure qui avait été utilisée pour la création de nombreux instruments d'évaluation du risque appliqués à grande échelle, comme l'Évaluation rapide du

risque de récidive sexuelle (ERRRS; Hanson, 1997), l'Échelle d'information statistique sur la récidive (ISR; Nuffield, 1982) et le Guide d'évaluation du risque de violence (VRAG; Quinsey, Harris, Rice et Cormier, 1998).

L'ODRA a présenté une validité prédictive modérée chez les délinquants non autochtones, à la fois dans l'échantillon d'élaboration et dans l'échantillon de validation, ce qui donne à penser que cet outil est un prédicteur robuste du décrochage ou du renvoi. Lorsqu'on a divisé les délinquants de l'échantillon de validation selon le type d'infraction, l'ODRA s'est avéré plus exact pour les délinquants sexuels que pour les délinquants non sexuels. Toutefois, même dans ce dernier groupe, l'instrument a présenté un niveau d'exactitude à modéré. Ainsi, l'ODRA s'est révélé être un prédicteur raisonnablement bon du décrochage ou du renvoi, et son rendement a été relativement stable avec différents échantillons.

Par ailleurs, la mesure que nous avons conçue pour évaluer le risque de décrochage ou de renvoi chez les délinquants autochtones, l'ODRAA, a présenté seulement un faible niveau d'exactitude pour la prévision du décrochage ou du renvoi dans l'échantillon de validation. De plus, l'exactitude de l'outil était significativement plus faible qu'avec l'échantillon d'élaboration. L'ODRAA ne semblait pas aussi stable dans les différents échantillons que l'ODRA. Dans l'ensemble, le rendement de l'ODRAA était dénué d'intérêt, et nous ne croyons pas qu'il soit d'une grande valeur pratique pour les évaluateurs sur le terrain.

Différentes raisons peuvent expliquer pourquoi nos tentatives d'évaluer le risque de décrochage ou de renvoi ont été plus réussies dans l'échantillon des délinquants non autochtones. Premièrement, il se peut que nous n'ayons pas tenu compte de certaines variables qui auraient été de meilleurs prédicteurs du décrochage ou du renvoi chez les délinquants autochtones. Ces délinquants présentent peut-être des facteurs de risque qui leur sont propres (Ellerby et MacPhersen, 2002). Toutefois, en raison des différences culturelles et du nombre relativement faible de délinquants autochtones, il se peut que nous ne connaissions pas encore ces prédicteurs particuliers ou que nous soyons incapables de les étudier convenablement.

Deuxièmement, nous ne disposons pas d'autant de mesures valables à utiliser avec les délinquants autochtones. Ainsi, l'Échelle d'ISR-R1 présente une bonne validité en tant que mesure de risque chez les délinquants non autochtones de sexe masculin sous responsabilité fédérale. Toutefois, cette échelle n'est pas administrée aux délinquants autochtones (IP 700-04),

et on n'utilise pas couramment une mesure comparable pour ces délinquants sous responsabilité fédérale. L'existence de variables individuelles présentant une plus grande validité nous permettrait de créer une mesure composite possédant elle aussi une plus grande validité.

Troisièmement – une explication de nature méthodologique -, l'échantillon de délinquants autochtones était de plus petite taille et se prêtait peut-être moins bien à la procédure que nous avons utilisée pour la création de notre outil. Ainsi, les relations observées entre les prédicteurs et le décrochage ou le renvoi dans l'échantillon d'élaboration étaient probablement dues au hasard dans une certaine mesure, et cela en raison de la taille de l'échantillon. Plus l'échantillon est grand, moins les relations observées peuvent être dues au hasard. Inversement, plus l'échantillon est petit, plus grandes sont les possibilités que les relations observées soient dues au hasard. Ainsi, il y a plus de chances que l'association entre les prédicteurs et le décrochage ou le renvoi soit due au hasard chez les délinquants autochtones que chez les délinquants non autochtones, ce qui expliquerait pourquoi l'ODRAA semblait moins stable que l'ODRA lorsque nous l'avons appliqué à l'échantillon de validation.

Tandis que l'ODRAA donne un rendement assez faible et ne semble pas utile pour l'emploi sur le terrain, l'ODRA ou une mesure du même genre pourrait s'avérer pratique. L'exactitude prédictive de cet outil dans l'échantillon de validation des délinquants non autochtones (ASC = 0,70) est comparable à celle de nombreux instruments que l'on utilise actuellement pour évaluer le risque de récidive. Par exemple, Nafekh et Motiuk (2002) ont fait état d'une ASC de 0,71 pour l'Échelle d'ISR-R1, ce qui indique une exactitude prédictive modérée pour la récidive avec violence. Hanson et Thornton (2000) ont fait état du même niveau d'exactitude (ASC = 0,71) pour la Statique-99 pour la prévision de la récidive sexuelle.

À l'exactitude d'une mesure comme l'ODRA s'ajoute son faible coût d'administration. L'utilisation d'un outil de ce genre ne demanderait que peu d'effort parce que toutes les données nécessaires se trouvent déjà dans le SGD. En théorie, la cotation pourrait même être automatisée et intégrée dans le SGD. Dans un système où les ressources se font rares, ce genre de mesure pourrait constituer une solution peu coûteuse pour repérer les délinquants non autochtones de sexe masculin qui risquent d'abandonner un programme correctionnel ou d'en être renvoyés.

Avant le début d'un programme, on pourrait évaluer plus en profondeur les délinquants qui présentent un risque élevé de décrochage ou de renvoi et, si cela est justifié, faire des

interventions avant le traitement afin d'accroître leur motivation et leur disponibilité à l'égard du traitement.

Il faut souligner que cette mesure a été conçue comme *outil de dépistage*, ce qui a une incidence pour son application. Le taux de faux positifs-proportion de délinquants qui ont été classés à risque élevé, mais qui n'ont pas abandonné ou n'ont pas été renvoyés – était très élevé, à la fois pour l'ODRA et pour l'ODRAA. Seulement 28 % des délinquants de l'échantillon de validation qui avaient été classés à risque élevé à l'aide de l'ODRA ont abandonné le traitement. Par conséquent, bien que les scores élevés correspondent à des taux de décrochage ou de renvoi plus élevés, même les délinquants classés à risque élevé étaient plus susceptibles de terminer leurs programmes correctionnels que de les abandonner. Pour des fins de dépistage, ce taux de faux positifs est acceptable parce que l'objectif est d'être inclusif. On pourrait donc évaluer plus en profondeur les délinquants désignés à risque élevé (p. ex Serin et Kennedy, 1997) et offrir seulement à ceux que l'on juge plus à risque de décrochage ou de renvoi une forme de traitement préalable. Comme l'ODRA est facile à utiliser, cet outil constituerait un moyen facile et peu coûteux de repérer les délinquants qui nécessitent une attention particulière. On ferait ainsi une meilleure utilisation des ressources limitées en les employant seulement pour ceux qui sont le plus susceptibles d'en tirer profit.

Par opposition, il serait *abusif* d'utiliser l'ODRA comme indicateur de la « traitabilité » et de juger qu'un délinquant ayant obtenu un score élevé résistera au traitement ou ne pourra être traité avec succès. Compte tenu du taux élevé de faux positifs, il serait injustifiable de refuser un traitement à un délinquant ou de juger qu'un délinquant ne pourra tirer profit d'un traitement simplement sur la foi de son score. En tant qu'outil de dépistage, toutefois, l'ODRA semble avoir une certaine utilité.

Il faut souligner certaines limites de notre étude. Il se peut que le caractère général des variables du risque, des besoins et de la motivation qui ont contribué à la création de l'ODRA et de l'ODRAA, ait limité l'exactitude prédictive de ces outils. Même si l'on peut supposer que les facteurs de risque généraux, plus encore que les facteurs de risque propres à un type d'infraction, permettent de mieux prévoir le décrochage ou le renvoi, et même si nous avons constaté que les facteurs généraux du risque, des besoins et de la motivation permettent de le prévoir avec plus d'exactitude chez les délinquants sexuels que chez les délinquants non sexuels, nous aurions

peut-être pu augmenter l'exactitude prédictive si nous avions eu recours à des variables plus précises adaptées à différents types de délinquants et de programmes. Si nous avions utilisé des mesures du risque et des besoins propres à la récidive sexuelle ainsi que la motivation à participer à des programmes pour délinquants sexuels, par exemple, nous aurions peut-être obtenu un meilleur outil de prévision du décrochage ou du renvoi chez les délinquants sexuels participant à des programmes pour délinquants sexuels. Il s'agit là d'une question empirique qui mérite d'être examinée plus en profondeur, mais qui dépassait la portée de notre étude.

L'objectif de notre étude était d'élaborer un outil de dépistage qui pourrait être appliqué au plus grand nombre de délinquants possible dans le plus grand nombre de circonstances possible, indépendamment de leurs antécédents criminels et du cadre d'exécution des programmes. Malgré notre objectif d'élaborer une mesure utilisable à grande échelle, nous n'avons cependant pas pu élaborer une mesure du risque de décrochage ou de renvoi applicable aux délinquantes. Nous ne disposions pas de données sur un nombre suffisant de délinquantes pour créer ce genre d'outil en suivant la procédure que nous avons utilisée pour élaborer l'ODRA et l'ODRAA.

Il reste encore plusieurs questions à étudier. À l'avenir, nous examinerons dans quelle mesure le risque de décrochage ou de renvoi est lié au risque et aux besoins propres à un type d'infraction, plutôt qu'au risque et aux besoins généraux. Étant donné les taux élevés de décrochage ou de renvoi généralement constatés chez les délinquants autochtones, il faudrait axer la recherche sur le dépistage des délinquants autochtones à risque. Si nous disposions d'outils exacts pour évaluer le risque de décrochage ou de renvoi, nous pourrions élaborer et mettre en œuvre des stratégies plus efficaces pour retenir les délinquants à risque élevé dans les programmes et, en bout de ligne, réduire davantage la récidive. En outre, ces outils pourraient servir à améliorer les études sur la validité interne du traitement.

Nous avons élaboré deux mesures pour évaluer le risque de décrochage ou de renvoi chez les délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale qui participent à des programmes correctionnels. L'une de ces mesures, l'ODRA, a été conçue en fonction de délinquants non autochtones de sexe masculin, et l'autre, l'ODRAA, à partir d'un échantillon de délinquants autochtones de sexe masculin. Nous avons procédé à l'élaboration et à la validation des deux outils à l'aide de techniques généralement acceptées qui sont utilisées fréquemment pour la

création d'instruments d'évaluation du risque (Hanson, 1997; Nuffield, 1982; Quinsey, Harris, Rice et Cormier, 1998). Nous nous sommes servis de données faciles à extraire du SGD; l'utilisation de ces outils n'exigerait donc pas un investissement important de ressources. L'ODRA présente un niveau d'exactitude modéré pour l'évaluation du risque de décrochage ou de renvoi chez les délinquants non autochtones de sexe masculin. Toutefois, l'autre outil, conçu pour les délinquants autochtones (ODRAA), n'a pas donné de résultats concluants. Au moins dans le cas de l'ODRA, nous avons montré qu'il est possible de créer un outil relativement simple pour aider à repérer les délinquants qui risquent d'abandonner un traitement ou d'en être renvoyés. Les avantages potentiels de cette mesure dépasseraient probablement les coûts minimaux associés à son utilisation en tant que mesure de dépistage des délinquants chez lesquels il serait justifié d'évaluer plus en détail le risque de décrochage ou de renvoi.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- ANDREWS, D. A. et BONTA, J. *The psychology of criminal conduct*, Cincinnati, OH, Anderson, 3<sup>e</sup> édition, 2003.
- ANDREWS, D. A., I. ZINGER, I., HOGE, R. D., BONTA, J., GENDREAU, P., CULLEN, F. T. *et al.* « Does correctional treatment work? A clinically relevant and psychologically informed meta-analysis », *Criminology*, vol. 28, 1990, p. 369-404.
- BEYKO, M. J. et WONG, S. C. P. « Predictors of treatment attrition as indicators for program improvement not offender shortcomings: A study of sex offender treatment attrition », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, vol. 17, 2005, p. 375-389.
- COHEN, J. « A power primer », Psychological Bulletin, vol. 112, 1992, p. 155-159.
- DALY, J. E. et PELOWSKI, S. « Predictors of dropout among men who batter: A review of studies with implications for research and practice », *Violence and Victims*, vol. 15, 2000, p. 137-160.
- ELLERBY, L. A. et MACPHERSEN, P. Profil des délinquants sexuels autochtones: analyse comparative visant à déterminer les caractéristiques des délinquants sexuels autochtones et non autochtones en vue d'améliorer les stratégies d'évaluation et de traitement destinées à cette clientèle, Rapport de recherche n° R-122, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 2002.
- GENDREAU, P., LITTLE, T. et GOGGIN, C. « A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! », *Criminology*, vol. 34, 1996, p. 575-607.
- HANSON, R. K. Établissement d'une échelle actuarielle sommaire du risque de récidive sexuelle, Rapport pour spécialistes n° 97-04, Ottawa, Ministère du Solliciteur général du Canada, 1997.
- HANSON, R. K. et BUSSIÈRE, M. T. « Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies », *Journal of Consulting and Clinical* Psychology, vol. 66, 1998, p. 348-362.
- HANSON, R. K., GORDON, A., HARRIS, A. J. R., MARQUES, J. K., MURPHY, W., QUINSEY, V. L. et SETO, M. D. « First report of the collaborative outcome data project on the effectiveness of psychological treatment for sex offenders », *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, vol. 14, 2002, p. 169-194.
- HANSON, R. K. et MORTON-BOURGON, K. *Les prédicteurs de la récidive sexuelle : une méta-analyse à jour*, Ottawa, Sécurité publique et Protection civile Canada, 2004.

- HANSON, R. K. et THORNTON, D. « Improving risk assessments for sex offenders: A comparison of three actuarial scales », *Law and Human Behavior*, vol. 24, 2000, p. 119-136.
- KRAWCZYK, S. C., WITTE, T., GORDON, A., WONG, S. et WORMITH, J. S. *Treatment attrition and institutional offending in violent offenders*, Présentation par affiche faite lors de la 63<sup>e</sup> conférence annuelle de la Société canadienne de psychologie, Vancouver, C.-B., mai 2002.
- LANGTON, C. M., BARBAREE, H. E., HARKINS, L. et PEACOCK, E. J. « Failure to complete sexual offender treatment and sexual recidivism: Does actuarial risk or psychopathy account for the association? » dans *Alternative approaches to evaluating treatment efficacy with sexual offenders*, sous la direction de H. Barbaree, Symposium conducted at the 22<sup>nd</sup> Annual Research and Treatment Conference of the Association for the Treatment of Sexual Abusers, St. Louis, MO, octobre 2003.
- MCKENZIE, K., WITTE, T., BEYKO, M., WONG, S., OLVER, M. et WORMITH, J. S. *Predictors of attrition in a sex offender program,* Présentation par affiche faite lors de la 63<sup>e</sup> conférence annuelle de la Société canadienne de psychologie, Vancouver, C.-B., mai 2002.
- MEYER, G. J., FINN, S. E., EYDE, L. D., KAY, G. G., MORELAND, K. L., DIES, R. R., EISMAN, E. J., KUBISZYN, T. W. et REED, G. M. « Psychological testing and psychological assessment: A review of evidence and issues » dans *Methodological issues* and strategies in clinical research, 3<sup>e</sup> édition, sous la direction de A. E. Kazdin, p. 265-345, Washington, DC, American Psychological Association, 2003.
- MOTIUK, L.L. « Système de classification des programmes correctionnels: processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) », Forum Recherche sur l'actualité correctionnelle, vol. 9, n° 1, 1997, p. 18-22.
- NAFEKH, M. et MOTIUK, L. L. L'Échelle révisée d'information statistique sur la récidive (Échelle d'ISR-R1): un examen psychométrique, Rapport de recherche n° R-126, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 2002.
- NUFFIELD, J. La libération conditionnelle au Canada : recherches en vue d'une normalisation des décisions, Ottawa, ON, Solliciteur général du Canada, 1982.
- NUNES, K. L. et CORTONI, F. A. L'hétérogénéite des délinquants ayant abandonné leur traitement, Rapport de recherche n°. R-176, Ottawa, ON, Service correctionnel Canada, 2006.
- PROCHASKA, J. O. et DICLEMENTE, C. C. « Transtheoretical therapy: Toward a more integrative model of change », *Psychotherapy: Theory, Research and Practice*, vol. 19, 1982, p. 276-288.

- PROCHASKA, J. O., DICLEMENTE, C. C. et NORCROSS, J. C. « In search of how people change: Applications to the addictive behaviors », *American Psychologist*, vol. 47, 1992, p. 1102-1114.
- PROULX, J., BRIEN, T., CIAMPI, A., ALLAIER, J. F., MCDONALD, M. et CHOUINARD, A. *Treatment attrition in sexual aggressors*, Document présenté lors de la 23<sup>e</sup> conférence annuelle de recherche et de traitement de l'Association for the Treatment of Sexual Abusers, Albuquerque, N.-M., octobre 2004.
- QUINSEY, V. L., HARRIS, G. T., RICE, M. E. et CORMIER, C. A. Violent offenders: Appraising and managing risk, American Psychological Association, Washington, DC, 1998.
- RICE, M. E. et HARRIS, G. T. « Violent recidivism: Assessing predictive validity », *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 63, 1995, p. 737-748.
- SCOTT, K. L. « Stage of change as a predictor of attrition among men in a batterer treatment program », *Journal of Family Violence*, vol. 19, 2004, p. 37-47.
- SEAGER, J. A., JELLICOE, D. et DHALIWAL, G. K. « Refusers, dropouts, and completers: Measuring sex offender treatment efficacy », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 48, 2004, p. 600-612.
- SERIN, R. et KENNEDY, S. La disponibilité et la réceptivité face au traitement et leur contribution à l'efficacité des programmes correctionnels, Rapport de recherche n° R-54, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 1997.
- STEWART, L. et MILLSON, W. A. « La motivation des délinquants à l'égard du traitement comme facteur de réceptivité », *Forum Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 7, n° 3, 1995, p. 5-7.
- VAN VOORHIS, P., SPRUANCE, L. M., RITCHEY, P. N., LISTWAN, S. J. et SEABROOK, R. « The Georgia cognitive skills experiment: A replication of reasoning and rehabilitation », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 31, 2004, p. 282-305.
- WILSON, D. B., BOUFFARD, L. A. et MACKENZIE, D. L. « A quantitative review of structured, group-oriented, cognitive-behavioral programs for offenders », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 32, 2005, p. 172-204.
- WORMITH, J. S. et OLVER, M. E. « Offender treatment attrition and its relationship with risk, responsivity, and recidivism », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 29, 2002, p. 447-471.